











ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT

Du ler au 19 Août 2022

Sur le thème de

"PIERRE DE COUBERTIN"

DE 9H À 17H

ENFANTS DE 3 À 14 ANS



LES FAMILLES EFFECTUENT LES RÉSERVATIONS DE LA PÉRIODE SOUHAITÉE UNIQUEMENT SUR LE PORTAIL FAMILLES :

DU 29 AVRIL AU 13 MAI 2022



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE AU : 03.27.21.43.02 OU 07.57.06.38.99





TARIFS



	Tarifs par enfant et par semaine				
Nombre d'enfants du même foyer	Revenus ouvrant droit au tarif Barème A	Revenus ouvrant droit au tarif Barème B	Revenus imposant le Barème C		
	<8723€	<11776€	Revenus supérieurs à ceux du Barème B		
1 enfant	28.30€	30.30€	32.30€		
	< 13 085 €	<17 664 €	Revenus supérieurs à ceux du Barème B		
2 enfants et plus	23.20€	25.20€	27.30€		

Enfant en situation de handicap	Barème A	Barème B	Barème C
1 enfant	14.10€	15.10€	16.20€
2 enfants et plus	11.60€	12.60€	13.60€
Attention, les tarifs ci dessus s'appliquent uniquement aux enfants en situation de handican fréquentant			

Attention, les tarifs ci dessus s'appliquent <u>uniquement</u> aux enfants en situation de handicap fréquentant l'accueil de loisirs à la demie journée.

Attention, ces tarifs sont applicables aux enfants scolarisés et/ou domiciliés à Roeulx. Rappel : Toute inscription incomplète sera refusée.

Tarif Extérieur	Barème A	Barème B	Barème C
1 enfant	51.50€	53.50€	55.50€
2 enfants et plus	46.50€	48.50€	50.50€

Camping:

Des nuitées seront organisées à la Cense aux Mômes par tranche d'âge :

Du 8 au 9 Août : pour les 7 Ans
Du 9 au 10 Août : pour les 8 Ans
Du 10 au 11 Août : pour les 9 Ans
Du 11 au 12 Août : pour les 10- 14 Ans

Coût/enfant/nuitée : 6,10 €









<u>Pièces justificatives à fournir:</u>

- Un certificat médical de moins de 3 mois (non contre-indication pour la pratique d'activités sportives),
- Copie du carnet de vaccination à jour,
- Copie de l'Avis d'imposition 2021,
- Le règlement intérieur relatif au centre de loisirs signé par les parents ou par le détenteur de l'autorité parentale,
- Le certificat d'aisance aquatique <u>obligatoire</u> pour les activités aquatiques à partir de <u>6 ans</u> .
- Les autorisations parentales (page 4 du flyer).



Vous avez la possibilité de joindre vos documents sur :

- votre espace famille





- en Mairie,
- ou par mail : enfance-jeunesse@roeulx.fr

Pour les familles n'ayant pas d'accès au Portail Familles, un dossier d'inscription est disponible en Mairie.







AUTORISATIONS PARENTALES



Je m'engage à venir chercher moi-même mon enfant.

Les personnes suivantes sont autorisées à	d venir chercher mon enfant :
Nom et prénom :	Tel:
Nom et prénom :	Tel:
En tant que responsable légal, j'autor aux heures de départ de l'accueil.	rise mon enfant à repartir seu
J'autorise la commune à utiliser l'ima support de communication : bulletin muni la ville,	
Des activités et sorties sont proposées loisirs. Aucun mode de garde alternatif r peut pas participer ou s'il ne possède aquatique.	ne sera proposé si l'enfant n
Je m'engage à réactualiser autant que écrit : changement de coordonnée autorisation de sortie	
J'atteste, exercer l'autorité parentale le « dossier administratif commun », conformes à la réalité.	
Je soussigné(e)	ns concernant les modalité lements intérieurs des diver onnel communal à prendre le
Nom du représentant légal:	Nom et Prénom de l'enfant:
Le Signature	

LA DEMANDE D'INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QUE LORSQUE LA FAMILLE AURA FOURNI L'ENSEMBLE DES PIECES DEMANDEES ET EST A JOUR DE TOUS SES REGLEMENTS.